



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E209299

VALABLE JUSQU'AU 29/06/2026

ÉDITÉ LE

04/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2017

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 16/12/2024

1 000

Raison sociale : ECO LOGIS 68

Sigle : H2GA

2 A RUE DES CHAMPS

68440 SCHLIERBACH

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MULHOUSE

Siret : 825 163 330 00012

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

BPCE IARD 168163366 X - MCE - 002

Assurance Responsabilité Civile :

BPCE IARD 168163366 X - MCE - 002

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Téléphone : 0389615871

Portable : 06 95 45 90 48

Fax :

Site Internet :

E-mail : eco.logis.alsace68@gmail.com

Responsabilité légale :

GABLIN GAEL, DANIEL, BERTRAND GÉRANT

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111 PROB	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	30/06/2025
5133 PROB	Installation de chauffe-eau thermodynamique	30/06/2025
5211 PROB	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	30/06/2025
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	30/06/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	30/06/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	30/06/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	30/06/2025
o Radiateurs électriques, dont régulation.	30/06/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.